

## Stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel à l'étranger pour les enseignants du premier et du second degrés en allemand, anglais, espagnol et italien

---

### **Instruction du 07 novembre 2024 relative aux stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel à l'étranger pour les enseignants du premier et du second degré**

**Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération**

**DAREIC**

**Affaire suivie par : Maïa AIT-HABIB**

**Tél : 01 57 02 80 19**

**Mél : maia.zaytoun@ac-creteil.fr**

---

*Texte adressé à Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'Éducation nationale*

*Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement*

*S/C de Mesdames et Monsieur les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne*

---

*Référence :*

- *Note de service du 24-6-2024 relative aux échanges et actions de formation à l'étranger pour les enseignants : calendrier de dépôt et de traitement des candidatures pour l'année 2024-2025, publiée au BOEN n° 28 du 11-07-2024*
- 

La présente note informe du calendrier concernant les stages de perfectionnement linguistique pédagogique et culturel à l'étranger, hors programme Erasmus+, pour les enseignants du premier et du second degré en allemand, anglais, espagnol et italien.

---

L'appel à candidatures pour effectuer un stage de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel pour les enseignants pendant l'été 2025 est ouvert.

Ces stages s'adressent aux enseignants du premier degré et aux enseignants de langue du second degré de l'enseignement public.

Les langues concernées sont, pour le premier degré, l'allemand, l'anglais et l'italien, et, pour le second degré, l'allemand, l'anglais, et l'espagnol

Toutes les informations utiles relatives à ce programme sont consultables sur le site de France Éducation international au lien suivant :

<https://www.france-education-international.fr/partir-letranger/stages-de-perfectionnement-linguistique-pedagogique-et-culturel>

L'inscription s'effectue en ligne jusqu'au 14 janvier 2025, sur le site de France Éducation international, au même lien.

J'attire votre attention sur la procédure à suivre :

- Pour les enseignants du premier degré, l'Inspecteur d'académie - Directeur académique des services de l'Éducation nationale (IA-DASEN) transmettra les dossiers directement à France Éducation international avant le 27 février 2025.
- Pour les enseignants du second degré, après avis et signature par le chef d'établissement, **les dossiers doivent être transmis, par voie hiérarchique aux inspecteurs de la discipline concernée pour avis.**  
**Les inspecteurs feront parvenir les dossiers à la DAREIC pour le 31 janvier 2025.**

Je vous remercie de bien vouloir suivre la procédure indiquée. Toute candidature ne respectant pas les délais, quelle qu'en soit la raison, ou adressée directement à France Éducation international sans respect de la voie hiérarchique et des procédures sera refusée.

**Pour la rectrice et par délégation,  
La secrétaire générale adjointe en charge des politiques éducatives  
Signée  
Francette Dalle Mese**